
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 10 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-00934 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2023.

Ce sont :

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGO/OUEDRAOGO SAFIËTA	238346	B13582387	07/06/88
2°	KABORE MARGUERITE	247504	B10676766	13/11/80
2°	OUATTARA SIAKA	226293	B10499053	20/12/81
4°	NIKIEMA ALIMATA DE T. LASSANÉ	76364	B10383668	05/12/78
4°	KABORE ASSAMI	246677	B8495105	10/10/87

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BANCE / KABORE ALIZËTA	226295	B16928876	07/07/82
2°	KAMBIRE OLIVIER	238335	B12219688	25/04/77
3°	OUEDRAOGO SANOUSSA	212495	B18510154	31/12/82
4°	KOUSSOUBE MADY	225852	B12368569	31/12/85

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

14

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon